

La comptabilisation des opérations d'accession sociale

Sessions 2023

6 juin 9h-17h30

Deskeo Champerret
9 bd Gouvion Saint-Cyr
75017 Paris

Animation

Yvan CORBIC
Commissaire aux comptes

Frédéric ARNOUT
*Responsable des études
financières*

Durée

7 h sur 1 journée

Prix net

650,00 € / pers.

Cette formation est prise en charge pour les coopératives d'Hlm adhérentes à la Fédération (sous condition).

Présentation

La comptabilité en accession sociale répond à des normes spécifiques et sont réglementées par la législation en vigueur.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les fondamentaux des spécificités comptables de l'accession sociale des opérations ;
- Réaliser toutes les écritures comptables de l'accession sociale.

Public

Responsable financier/ère • Responsable comptable • Auditeur/trice • Contrôleur/euse interne.

Programme

- Les fondamentaux (règles, méthodes, principes, etc...) ;
- Le traitement comptable des opérations menées en direct par les organismes à travers un exemple ;
- Les particularités comptables des opérations menées en SCI ;
- Cas particuliers.

Prérequis

Aucun prérequis pour cette formation. Possibilité de compléter le parcours avec la formation « La fiscalité des opérations en accession sociale ».

Méthodologie

Exposés et échanges sur la base des documents remis par les animateurs. Un dossier documentaire sera remis aux participants.

Contact

Amélie Piégay
07 63 47 37 68
formations@arecoop.fr

